

POSTULAT

POUR LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE REGIONALE DE SOUTIEN AU SPORT

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les délégués du Conseil Intercommunal,

En consultant les comptes 2018 et le budget 2019 on peut constater que le montant affecté au sport a baissé. Sans tenir compte du poste «imputation», les soutiens pour 2019 sont budgétés à fr. 50'000.- - alors que dans les budgets de 2014 à 2017 la somme y relative était de fr. 70'000.- -, soit une baisse de près de 30 %.

Parallèlement celui de la culture a considérablement augmenté puisqu'il était par exemple de fr. 340'000.- en 2012 et se monte à fr. 535'000.- - en 2019 non tenu compte également du poste «imputation». L'objet de ce postulat n'est en aucun de s'opposer au soutien à la culture dont il est prouvé qu'elle représente un plus incontestable notamment économique pour la région mais bien de se poser la question pourquoi une politique de soutien a été mise en place pour la culture et pas pour le sport si ce n'est celui accordé à des sportifs, clubs ou associations pour quelques dizaines de milliers de francs seulement.

La récente décision de Lea Sprunger d'annuler l'édition 2019 de la Romande Energie Run interpelle et est très significative. Il n'y a pas lieu d'incriminer l'ORPC qui a été contrainte d'appliquer les directives cantonales qui ont occasionné un quasi triplement de sa facture mais bien plutôt de se poser la question sur l'approche et la différence d'appréciation qu'ont les milieux politiques entre le sport et la culture. Certaines communes ont estimé qu'il n'est pas de leur ressort de soutenir et financer le sport par le biais de la PCi. Cet argument répond à une certaine logique. Alors pourquoi ne pas envisager qu'il y ait une concordance quant au soutien au sport et à la culture en le faisant pour les deux par la Région de Nyon.

La remarque déjà entendue d'une disparité de traitement entre les diverses manifestations et le risque de tomber dans l'aléatoire ne saurait être retenue. En se rapportant à la culture il est tout autant possible d'évoquer ce propos si l'on se réfère aux soutiens et conventions existants. Le récent postulat déposé par Madame Girod demandant des éclaircissements à ce sujet en est la preuve.

Une course telle que la Romande Energie Run était le parfait exemple d'une manifestation régionale traversant une grande partie du district avec son départ à Allaman et une arrivée à Nyon. Elle a réuni près de 2000 coureurs en 2018 dont l'immense majorité sont des populaires. Mais on pourrait aussi évoquer des manifestations tels que par exemple le triathlon de Nyon qui est un des plus importants de Suisse ou la course VTT Chésérax - la Barillette qui s'est fait une réputation loin à la ronde.

Ne peut-on pas considérer que ce genre d'épreuves est un plus incontestable pour le bien-être de la population ? La ville de Gland l'a bien compris puisqu'elle a décidé d'organiser une course populaire (la Gland Spring Run) qui est gratuite et a attiré près de 800 personnes de tout âge pour sa première édition en 2018 et qui a été reconduite en 2019.

Par ce postulat je demande au Codir d'étudier la mise sur pied d'un soutien régional au sport en concordance avec ce qui se fait avec la culture. De manière que la politique de soutien de Région de Nyon ne soit pas culture ou sport mais bien culture ET sport.

Gland, le 02 mai 2019

Michel Girardet